

Session 1.2 - From Global Agreement to Implementation – National action plans for migration-related Sustainable Development Goals (SDGs)

Country: BURUNDI

Le Burundi et sa Diaspora :Conjuguons nos efforts pour développer le pays

Les migrations sous leurs formes diverses peuvent avoir des effets multiples sur le Burundi aux plans économiques, social, politique, culturel, humanitaire et autres si elles sont bien gérées. C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Burundi s'est engagé résolument dans le processus de mobilisation de la Diaspora pour le faire participer au développement de leur Mère-Patrie. Ainsi depuis 2008 plusieurs conférences internationales ont été organisées au pays et dans leurs pays d'accueil pour les inciter à investir au pays notamment à Bruxelles en 2007 et en 2008, à Stavanger en 2009, à Bujumbura en 2012 et 2014, à Oslo en 2013 etc. Parallèlement les Hautes Autorités du Pays rencontrent régulièrement la Communauté Burundaise lors de leurs déplacements officiels à l'étranger. Les Missions diplomatiques ont dans leurs plans d'actions et la protection des burundais vivants à l'étranger et la mobilisation pour le transfert des fonds et des compétences.

En vue de renforcer cette dynamique, une Direction Générale en charge de l'Inspection Diplomatique, de la Diaspora et de la Communication a été créé par le Décret n°100/101 du 03 avril 2013 intégrant ainsi la Direction de la Diaspora qui avait été créé en 2009 par décret n°100/180 du 27 octobre 2009.

En vue de matérialiser le rôle de la Diaspora comme pilier du développement du Pays, une ordonnance n°2004.01/003 du 06 Octobre 2013 instituant la Semaine de la Diaspora a été signé par le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale. Cette dernière est organisée la dernière semaine du mois de juillet de chaque année. La première a été organisée en juillet 2014 et a connu beaucoup de succès eut égard aux thèmes développés et aux personnalités qui ont pris part à cet évènement. Cette année, elle aura lieu du 1^{er} au 2 août 2017 sous le thème « **Gouvernement du Burundi-Diaspora : Partenariat sûr pour le développement intégral** ». Une Commission ad hoc pour préparer cette Semaine a été mise en place et les activités se déroulent très bien.

Conscient de l'importance et de la dynamique migratoire ainsi que des défis à relever tant du point de l'immigration que de l'émigration Internationale, le Gouvernement du Burundi a engagé le processus d'élaboration et d'adoption d'un document de Politique Nationale de Migration. Ce document a abouti à un avant-projet de la Politique Nationale de Migration ainsi qu'une Politique Nationale de la Diaspora qui ont été adoptés. Cette dernière constitue un document de politique spécifique d'accompagnement des burundais de l'étranger en les appuyant dans le renforcement de leurs capacités d'organisation et en leur assurant promotion, protection et appui dans leurs initiatives de participation au développement du Pays.

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale apprécie la parfaite collaboration que l'Organisation Internationale pour la Migration entretient avec le Gouvernement du Burundi à travers plusieurs projets mis en œuvre dans le Pays.

Contact Details

Mr MUREKAMBANZE PHILBERT

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Email address: pmurekambanze@yahoo.fr

Phone Number: +25779995004